

« 23^{ème} Souvenir Jean-Louis Jeandot »
1^{ère} manche du Souvenir Jean-Louis Jeandot 2019
Dimanche 10 Mars 2019 à VILLEJUST (91)
organisé par le VC Villejust

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
HC / 1 / 2 / 3	7h00	8h00	13	86 km	150	Oui
6	7h00	8h02	7	46 km		Oui
Minimes (H/F)	7h00	8h04	5	35 km		Oui
4	9h00	10h10	11	73 km	150	Oui
5	9h00	10h12	8	53 km		Oui
Cadets (H/F)	9h00	10h14	8	53 km		Oui
Dossards / Stationnements	Salle de la Poitevine (pas de stationnement devant les garages du poste EDF qui sont ceux des permanents d'astreinte). Respecter le site (toilettes à la salle de la Poitevine)					
Départs et Arrivées	D59 – Rue de Frétay face au poste EDF					
Circuit	Plat					
Challenge JL Jeandot	Challenge (réservé aux coureurs de la FSGT) réunissant les deux épreuves organisées par le VC Villejust : le Souvenir Jean Louis Jeandot (10 Mars) et le Prix Gérard Caron (7 Avril). (détenu en 2018 par l'US RIS ORANGIS) Le challenge sera définitivement acquis par le club qui l'aura obtenu 3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutivement					
Invitations	Course ouverte aux : FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2018): seront en 1 ^{ère} catégorie UFOLEP 1, FFC D1 et FFC Juniors sans mention « Junior D1 ou D2 » seront en 2 ^{ème} catégorie UFOLEP 2, FFC D2 et FFC Juniors D1 seront en 3 ^{ème} catégorie UFOLEP 3 et FFC D3 et FFC Juniors D2 seront en 4 ^{ème} catégorie UFOLEP GS et FFC D4 seront en 5 ^{ème} catégorie Attention : trois invitations maximum dans la saison.					
Engagements	Après de : Marcel BESNARD – 40, rue Victor Hugo - 91470 LIMOURS Tel : 06.25.32.18.40 – marcel.besnard91@orange.fr Chèques à l'ordre du VC Villejust Tarifs FSGT : adultes : 5 €, Jeunes : 4 € Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 7,50 €, adultes : 10,50 € (attention : trois invitations maximum dans la saison). Engagement sur place : pour tous + 2 €. Ils ne seront <u>acceptés</u> que jusqu'à la <u>limite de 150 coureurs par tranche horaire</u> Engagement postal uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement. Pas d'engagement par téléphone ni par mail. Les engagements seront, <u>jusqu'au Jeudi 7 mars midi inclus</u> réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur au-delà de cette date.					